

District Saône et Loire de Football



Siège social :

57 rue Jean Bouveri - BP136 - 71300 MONTCEAU LES MINES

☎ 03.85.67.90.90

Etablissement :

15 rue Louis Aragon – 71100 SAINT REMY

☎ 03.85.93.07.24

Comité Direction du LUNDI 14 MAI 2018,
Sous la Présidence de Gérard POPILLE

Présents :

Mme GONNET SŒUR Stéphanie

MM DEGRANGE Michel, BEY Guy, PARRIAUD Dominique, PROST David,
Haithem ZAIED, Jean-Paul MATHEY, Georges THIBERT, GARANDEAU Didier, Bernard
BRAY, Joël GOUX, MOSCATO Franck, GIVERNET André, DIRY Jean-Charles

Assistent :

MM GAUTHERON Marcel (Président Sportivité) et PENOT René (Président d'Appel)

M MARTIN Michel (Président d'Honneur)

M CASSIER Yohann (Directeur).

Excusés :

Mmes GAMBEY Véronique, CHATOT Christine,

Messieurs LOREAU Jérôme – Christophe SIMON (CDA)

Messieurs SCHAFFER Hugues, PUGET Philippe

Mme DE ASCENCAO Elisabeth (Commission Communication)

1 - Adoption du PV du 9/04/2018 : adopté à l'unanimité.

2- Le Comité Directeur adresse ses condoléances pour le

M.Lonjaret Jean : père de Bernard Lonjaret, dirigeant de l'USLB Beaurepaire

Mme Bayard Michèle : Mère de Jean Marc Bayard, dirigeant de l'USLB Beaurepaire

Mme Bezin, mère de Jean Michel Bezin , arbitre club de Mervans

M PALA, père de Kenan joueur en U15 à CHATENY

3 - Communication diverses :

CONSEIL DEPARTEMENTAL 71 :

- courrier du 3/05/2018 ayant pour objet la soirée des trophées du sport le 29/06, les membres du CD sont invités à retourner des propositions avant le 22/05/2018,

- courrier du 30/04/2018 ayant pour objet la subvention pour les actions 2018, pris note remerciements

D.D.C.S 71 :

- une réunion d'information service civique est programmée le 22/05/2018 à Montchanin, le District envisage le recrutement de deux personnes en service civique,

- réunion dossier CNDS le 10/06 à Macon, le président sera présent avec le Directeur,

CLUBS :

- Courrier du club de CUISERY ayant pour objet le projet de fusion, le CD à l'unanimité donne son accord,

4 – Club CHALON PRE ST JEAN :

Les membres du CD prennent connaissances des différents éléments concernant les équipes 1 et 2 de CHALON PRE ST JEAN.

Les éléments sont transmis à la commission compétition pour suite à donner.

Concernant le club, une réunion sera programmée mi-juin avec les représentants du CLUB, la DDCS et les élus locaux pour dresser le bilan de la saison 2017 2018, et évoquer le cas échéant un engagement pour la saison 2018 2019.

Dossier suivi par MM POPILLE et DIRY

5 - Le point sur les commissions :

Commission d'appel : intervention de M PENOT René qui dresse un point rapide sur les dossiers écoulés et en cours, remercie le CD pour son invitation.

Commission des délégués, esprit sportif : intervention de M GAUTHERON Marcel, remercie le CD pour son invitation, revient sur le principe des désignations lors de la phase aller, et retour, recherche activement des personnes pour officier la saison prochaine.

6 – Amicale des Educateurs :

- intervention de Bernard BRAY, membre du CD et également Président de l'AEF, sollicite le CD pour l'attribution d'une subvention de 1200 euros, accord à l'unanimité.

7 - Assemblée Générale : l'Assemblée Générale est programmée samedi 23 juin 2018 à ST REMY (salle des fêtes) de 8h30 à 12h00..

Ordre du jour :

8h30 Appel des délégués et vérification des pouvoirs
Quorum et ouverture de l'AG
Mot d'accueil du président du club ou son représentant
Mot de bienvenue du maire ou son représentant
Approbation du dernier procès-verbal de l'AG
Approbation des rapports d'activités des commissions
Allocution du Président district, rapport moral de la saison écoulé
Achat et ventes des immeubles
Proposition/ modification aux règlements et vœux
Remises de médailles et récompenses
Prochaine AG
Intervention des personnalités

Clôture de l'AG

Sont convoqués à participer à cette assemblée :

- Les membres du Comité direction du District
- Les clubs affiliés,
- Les délégués des associations affiliées

Repas : le club de ST REMY doit communiquer le menu, et le tarif, il est prévu une formule buffet froid.

Médailles : il est fait état des demandes de médailles reçues à ce jour, suivi Michel DEGRANGE, les autres propositions seront étudiées à l'occasion du bureau du 4/06.

Vœux :

Club de CONDAL, courriel du 9/05/2018 ayant pour objet les horaires des rencontres seniors :

Le CD reprend le vœu à son compte qui s'inscrit dans les dispositions réglementaires des compétitions.

Les rencontres seniors seront programmées à 15h00, lever de rideau à 12h30, période hivernale 14h30, lever de rideau 12h00

Obligation d'éducateurs diplômés en D1 D2 et U18 & U15 : intervention de David PROST, le texte proposé est adopté par le CD – 2 voix.

Dispositions réglementaires :

Dépôt de garantie : à compter de la saison prochaine dans le cadre « admission d'un nouveau club », il est rajouté en point 5, le versement d'un dépôt de garantie. Cette modification sera soumise à l'approbation des clubs.

8 – Journées évènementielles et invitations clubs : un courriel sera transmis aux élus pour se positionner sur les différentes journées, et invitations des clubs.

Dossier suivi par Julie

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel de la Ligue dans un délai de 7 jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.